ACR TH 2018 : Sécurité routière

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Travailleurs d'ESAT et salariés d'EA

Durée
2 jours

Organisme de formation
➲ OTOS 13 Formation

Date limite d'inscription
06/03/2018

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
Dép. 04/05
Les 8 & 9 mars 2018
➲ **Groupe 2**
Dép. 13
Les 25 & 26 avr. 2018
➲ **Groupe 3**
Dép. 84
Les 31 mai & 1er juin 2018
➲ **Groupe 4**
Dép. 06
Les 17 & 18 sep. 2018
➲ **Groupe 5**
Dép. 83
Les 18 & 19 oct. 2018

Interlocuteur Opco Santé

Ana-Maria CESUR
ana-maria.cesur@unifaf.fr
04 91 14 05 49

Interlocuteur OF

Claire BALLOTEAUD
otos@orange.fr
06 63 02 38 22

Contexte

L'autonomie dans les déplacements est un volet important de l'accompagnement socioprofessionnel des personnes handicapées du secteur du travail protégé.
Les travailleurs en situation de handicap se déplacent en autonomie à l'aide de moyens de transports divers et le risque routier fait partie des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés.
Au-delà de la vulnérabilité des conducteurs de 2 roues, et les risques liés à la méconnaissance du code de la route, les risques liés au téléphone portable ou à l'usage d'alcool en situation de conduite, ou le port de gants de motocyclisme certifiés CE est obligatoire depuis 2016.

Objectifs

➲ Cette action s'adresse aux Travailleurs Handicapés en ESAT ou Entreprises adaptées, elle a comme objectif de former des Travailleurs Handicapés aux risques routiers et à leur prévention.
Cette action doit permettre à chacun de :
➲ Connaître les risques liés à l'utilisation d'un véhicule motorisé ou non
➲ Connaître les risques liés à un défaut d'entretien de son véhicule
➲ Connaître et utiliser les équipements de protection individuelle
➲ Connaître l'essentiel du code de la route
➲ Identifier un code de « bonne conduite »
➲ Identifier les actes à réaliser en cas d'incident ou d'accident

Prérequis

Ne pas avoir le permis de conduire, utiliser un véhicule à 4 roues ou 2 roues à moteur ou non.

Contenu

Le programme se déroule sur deux jours et alterne entre des moments de connaissances techniques et des connaissances pratiques. Des outils concrets et opérationnels sont remis aux stagiaires.
➲ Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route.
➲ Identifier quelques panneaux de signalisation
➲ Sensibilisation au danger
➲ Identifier les gestes de premiers secours et savoir les mettre en pratique
➲ Mise en situation avec le simulateur de conduite 2 roues
➲ Rappels des fondamentaux en étant 2 roues par la construction commune d'un « code de bonne conduite »